

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE



2012



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
**Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT**

FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LE PARCOURS DES PROFESSIONNELS.

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons
et des organisations du monde du travail

TABLE DES MATIÈRES

Survol de la formation professionnelle	3
Système de la formation professionnelle en Suisse	4
Une tâche – trois partenaires	6
Lieux de formation	8
Marché des places d'apprentissage	11
Données chiffrées sur la formation professionnelle	12
La formation professionnelle sur le plan international	21
Informations supplémentaires	22

SURVOL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle permet aux jeunes de prendre pied dans le monde du travail et assure la relève en formant des professionnels et des cadres dirigeants qualifiés. Elle est orientée vers le marché du travail et intégrée au système éducatif.

La formation initiale la plus prisée

La formation professionnelle transmet des connaissances fondamentales solides aux deux tiers des jeunes en Suisse. Elle constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

Le système dual

La formation duale, en entreprise et à l'école professionnelle, est le type de formation professionnelle le plus répandu. Les jeunes ont le choix entre quelque 230 formations en apprentissage. Outre la formation duale classique, la formation professionnelle initiale (apprentissage) peut également être suivie en école à temps complet, notamment dans les écoles de métiers et dans les écoles de commerce.

Lien avec le marché du travail

Les formations proposées sont axées non seulement sur des qualifications professionnelles effectivement recherchées, mais également sur les possibilités d'embauche existantes. Grâce au lien unissant l'offre de formation et le monde du travail, la Suisse peut dès lors se flatter d'avoir l'un des taux de chômage des jeunes les plus bas d'Europe.

Perméabilité

La formation professionnelle fait partie intégrante du système éducatif. Elle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire ; elle s'appuie sur des offres de formation et des procédures de qualification nationales clairement définies. Elle se caractérise par une perméabilité élevée : en effet, il est possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans perdre de temps pour autant. Par ailleurs, l'offre de formation continue est riche à tous les niveaux.

Perspectives de carrière

La formation professionnelle supérieure s'inscrit dans le prolongement de la formation professionnelle initiale. Elle vise des qualifications professionnelles spécifiques et prépare à l'exercice des fonctions de cadre intermédiaire et de spécialiste. Les étudiants ont le choix entre environ 410 examens professionnels et professionnels supérieurs et 52 filières de formation proposées par les écoles supérieures dans 8 domaines. La maturité professionnelle permet d'accéder directement aux hautes écoles spécialisées.

Une tâche commune

La formation professionnelle est une tâche commune des partenaires de la formation professionnelle que sont la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail.

Chiffres clés relatifs à la formation professionnelle¹

Personnes commençant une formation professionnelle initiale	81'200
Total des personnes suivant une formation professionnelle initiale	232'100
Diplômes décernés dans la formation professionnelle initiale	68'500
Certificats de maturité professionnelle	12'200
Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure	28'300

¹ Office fédéral de la statistique (2011c), (2011g)

SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE

La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire. Elle s'appuie sur des offres de formation et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée : en effet, il est possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans perdre de temps pour autant. La formation professionnelle présente une large palette de formations et une offre de formation continue diversifiée à tous les niveaux. Les offres prennent en considération les capacités différentes des personnes en formation et les besoins spécifiques de chaque classe d'âge.

Formation professionnelle initiale

Elle permet d'acquérir des qualifications professionnelles certifiées et jette les bases de l'apprentissage tout au long de la vie.

Formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité (CFC)

Elle sert à l'acquisition des qualifications requises en vue de l'exercice d'une profession spécifique. Donne accès à la formation professionnelle supérieure.

Formation professionnelle initiale de 2 ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

Elle permet aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques de suivre une formation adaptée à leurs besoins et de recevoir un diplôme professionnel fédéral reconnu. Donne aussi accès à une formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité.

Maturité professionnelle fédérale

Complète la formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité par une formation générale approfondie. Donne accès directement aux hautes écoles spécialisées. Permet, avec des qualifications complémentaires (examen complémentaire), d'accéder à une université ou à une école polytechnique fédérale (EPF).

Formation professionnelle supérieure

Elle allie des capacités pratiques solides à des connaissances théoriques approfondies. Elle prépare à l'exercice des fonctions de cadre intermédiaire ou de spécialiste.

Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs

Les examens professionnels s'adressent aux professionnels qui disposent d'une expérience professionnelle de plusieurs années et qui souhaitent se spécialiser dans leur domaine d'activité. Les examens professionnels supérieurs sont orientés vers l'expertise professionnelle ou la gestion d'entreprise dans les PME.

L'examen professionnel est sanctionné par un brevet fédéral, l'examen professionnel supérieur par un diplôme fédéral.

Filières de formation des écoles supérieures

Les filières de formation des écoles supérieures sont réglementées dans des plans d'études cadres.

La durée des filières de formation est en règle générale de deux ans (plein temps) ou de trois ans (temps partiel). Les études s'achèvent par l'obtention d'un diplôme ES reconnu au niveau fédéral.

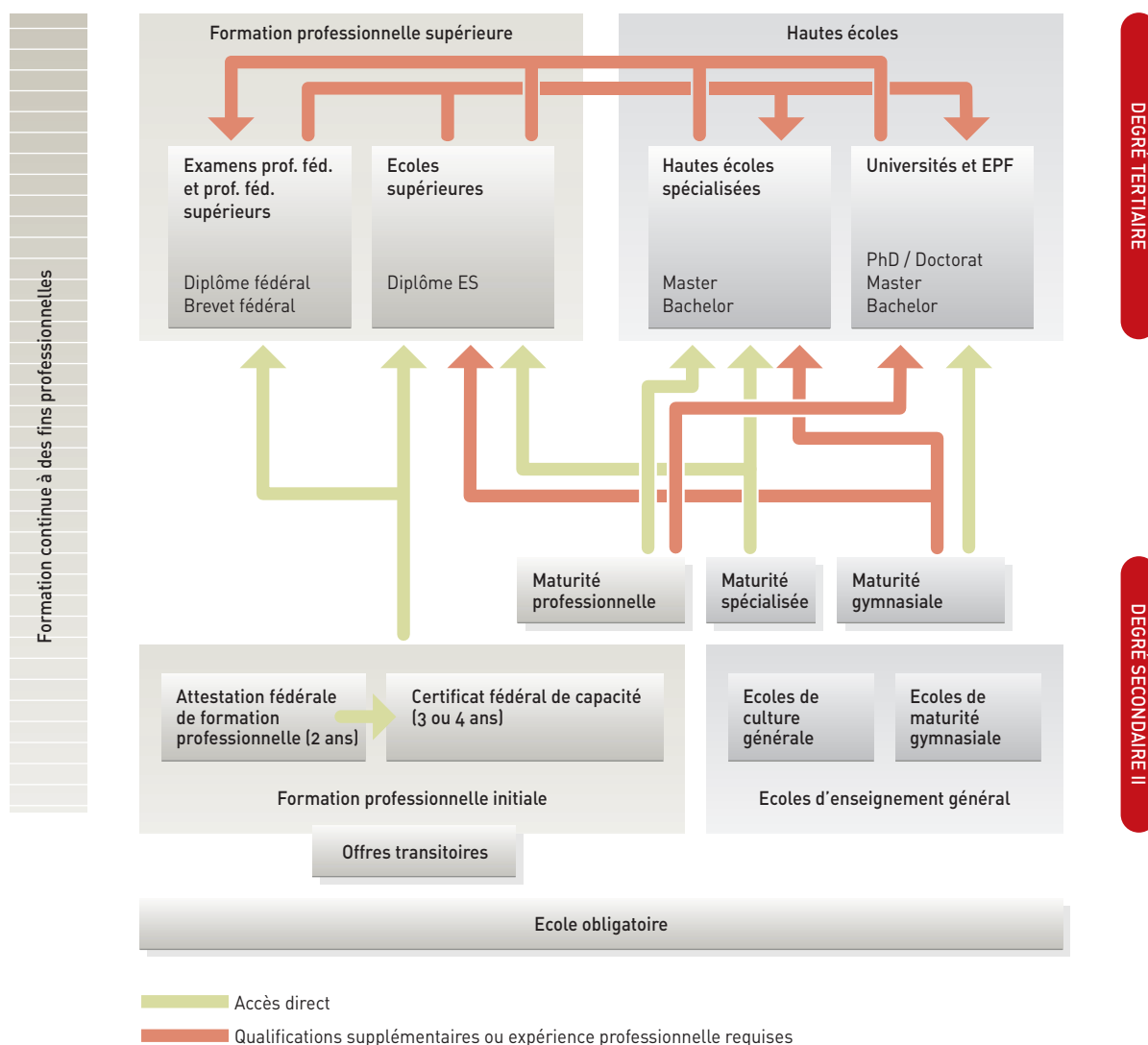
Préparation à la formation professionnelle initiale

Offres transitoires

Offres de formation après l'école obligatoire axées sur la pratique et sur le monde du travail. Elles tiennent compte des exigences de la formation professionnelle initiale.

Formation continue à des fins professionnelles

La formation continue à des fins professionnelles (formation non formelle telle que cours, séminaires, etc.) s'applique à chaque niveau de formation et constitue une tâche permanente, indépendamment de l'âge des personnes considérées.



Formation professionnelle initiale pour adultes

Les adultes ont également la possibilité d'obtenir un diplôme sanctionnant une formation professionnelle initiale. La loi fédérale sur la formation professionnelle offre diverses variantes dans ce domaine qui s'étendent des procédures réglementées et structurées, destinées à des groupes professionnels ou à des parties d'entre eux, aux procédures de reconnaissance individuelles.

UNE TÂCHE – TROIS PARTENAIRES

La formation professionnelle est une tâche qui relève de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour une formation professionnelle de qualité et pour une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue.

Confédération

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)

Est compétent en matière de formation professionnelle à l'échelle de la Confédération.

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

Dispense la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle, notamment des formateurs. Développe la recherche dans ce domaine et exécute des mandats pour des tiers. Sièges régionaux: Zollikofen, Lausanne et Lugano.

Confédération

Pilotage et développement stratégiques

- Assurance-qualité et développement continu de l'ensemble du système
- Comparabilité et transparence des offres dans toute la Suisse
- Ediction des ordonnances sur la formation professionnelle initiale (environ 230)
- Reconnaissance des règlements d'examen et des plans d'études cadres de la formation professionnelle supérieure
- Reconnaissance de filières de formation destinées aux responsables de la formation professionnelle
- Prise en charge d'un quart des dépenses publiques
- Promotion de l'innovation et soutien de prestations d'intérêt public

Organisations du monde du travail**Contenus de la formation et lieux de formation**

- Définition des contenus de la formation et des procédures de qualification nationales
- Mise à disposition de places de formation
- Transmission de qualifications professionnelles
- Développement de nouvelles offres de formation

Cantons**Mise en œuvre et surveillance**

- Offices cantonaux de la formation professionnelle et surveillance de l'apprentissage
- Ecoles professionnelles et offres de formation en école à temps complet
- Offices d'information professionnelle et d'orientation professionnelle
- Marketing des places d'apprentissage
- Participation au développement continu et au pilotage de la formation professionnelle

Organisations du monde du travail**Associations professionnelles**

Définissent les contenus de la formation et les procédures de qualification nationales, organisent la formation professionnelle initiale et préparent les offres dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

Partenaires sociaux, autres organisations et prestataires de la formation professionnelle compétents dans ce domaine

Participent, de concert avec les associations professionnelles, au développement continu de la formation professionnelle.

Entreprises

Aménagent, dans la mesure de leurs possibilités, des places de formation pour la partie pratique de la formation professionnelle, et assurent ainsi la relève. Leur participation à la formation professionnelle est volontaire.

Cantons**Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)**

En Suisse, l'école et l'éducation sont essentiellement du ressort des cantons. La collaboration à l'échelle nationale dans le cadre de la CDIP complète et renforce la souveraineté des cantons en matière de scolarité.

26 offices cantonaux de la formation professionnelle

Sont les organes d'exécution de la formation professionnelle sur le plan cantonal. Coordonnent leurs activités au sein de la Conférence suisse des offices cantonaux de la formation professionnelle (CSFP), l'une des conférences spécialisées de la CDIP.

Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Dispensent des informations et des conseils aux jeunes et aux adultes.

Ecoles professionnelles

Dispensent la partie scolaire de la formation professionnelle en entreprise ainsi que l'enseignement menant à la maturité professionnelle et proposent des offres de formation en école à temps complet.

LIEUX DE FORMATION

L'image de marque et les points forts de la formation professionnelle sont directement liés à son orientation vers le monde du travail. Cet état de fait se reflète dans les lieux de formation eux-mêmes.

Formation professionnelle initiale

Entreprise

La formation professionnelle initiale classique (apprentissage) se déroule en entreprise; les personnes en formation y acquièrent les compétences professionnelles pratiques.

Réseau d'entreprises formatrices : dans ce cas de figure, plusieurs entreprises mettent en commun leurs forces afin de pouvoir offrir ensemble une ou plusieurs places de formation. Le recours aux réseaux d'entreprises formatrices est indiqué lorsque les entreprises n'emploient que peu de personnel ou qu'elles ne peuvent offrir qu'une partie de la formation en raison de leur spécialisation.

Ecole professionnelle

Dispense la partie scolaire de la formation professionnelle. La formation scolaire comprend l'enseignement des connaissances professionnelles et l'enseignement de la culture générale. Il existe plusieurs possibilités de moduler le déroulement de la formation professionnelle initiale : la forme d'organisation classique avec un à deux jours d'école professionnelle et trois à quatre jours de travail en entreprise par semaine sur toute la durée de la formation professionnelle initiale ; le modèle de scolarité dégressive (de nombreux jours d'école professionnelle en début de formation, puis réduction progressive) ; l'année initiale d'apprentissage, etc. Les offres de formation en école à plein temps (écoles de métiers, écoles de commerce, etc.) sont également considérées comme des écoles professionnelles. L'enseignement menant à la maturité professionnelle est aussi dispensé par l'école professionnelle.

Cours interentreprises

Servent à la transmission et à l'acquisition d'aptitudes fondamentales, en complément de la formation dispensée en entreprise et à l'école professionnelle. Ont souvent lieu dans les centres de formation mis sur pied par les branches elles-mêmes.

Formation professionnelle supérieure

Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs

Les organisations du monde du travail sont responsables de la mise sur pied des examens professionnels fédéraux et des examens professionnels fédéraux supérieurs. Ces organisations, de même que diverses écoles privées ou publiques, proposent des cours préparatoires en cours d'emploi.

Filières de formation des écoles supérieures

Les filières de formation en cours d'emploi ou à temps complet sont proposées dans les écoles supérieures par des organisations du monde du travail de même que par des entreprises privées ou des institutions de formation publiques.

Formation continue à des fins professionnelles

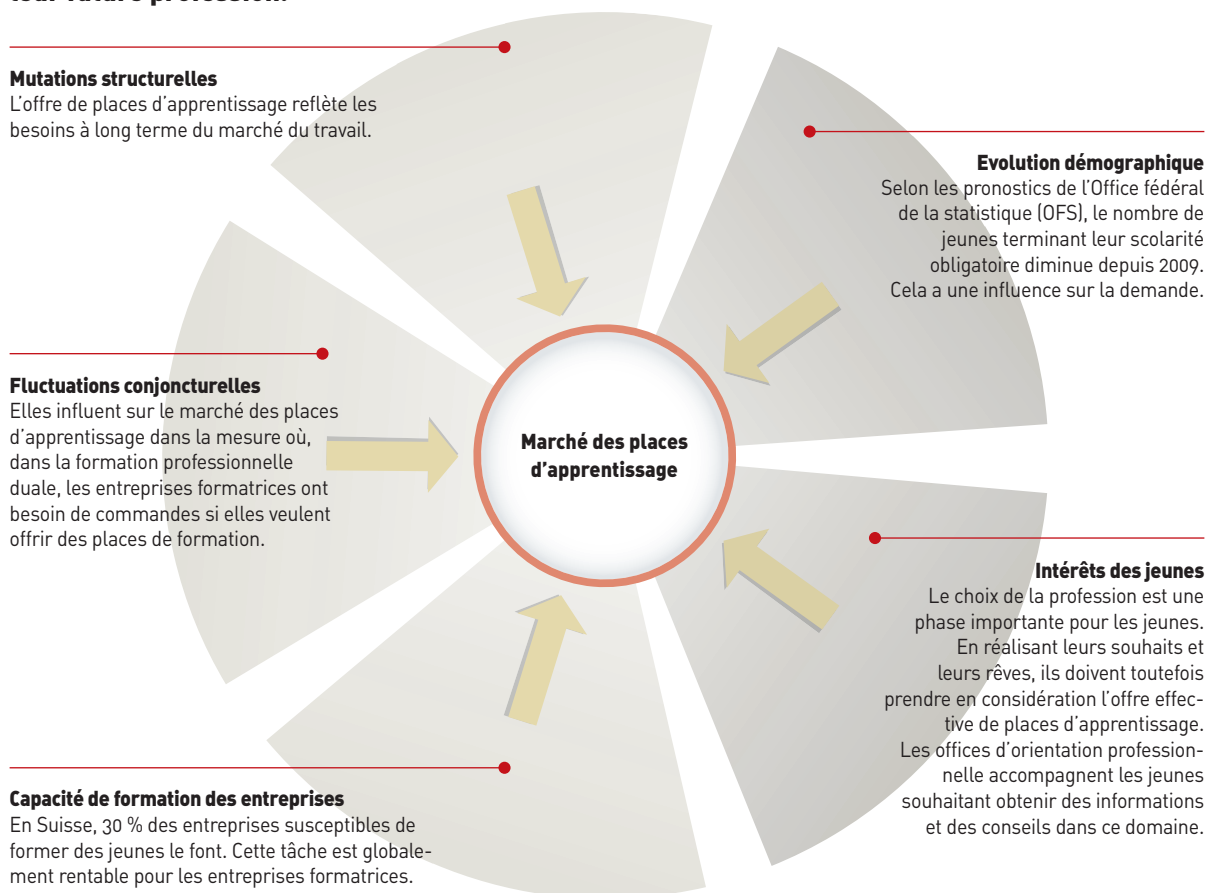
L'offre de formation continue dans ce domaine est très riche et répond aux besoins des diverses professions. Elle est organisée majoritairement sur une base privée.





MARCHÉ DES PLACES D'APPRENTISSAGE

Le marché des places d'apprentissage réunit les offres des entreprises et les demandes des jeunes. L'Etat joue ici le rôle d'un intermédiaire : il veille à la mise en place de conditions-cadres optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession.



Marketing des places d'apprentissage – une tâche cantonale

Les offices cantonaux de la formation professionnelle sont en prise directe avec la réalité de leur région et soignent les contacts avec les entreprises actives sur place. De ce fait, ils sont à même d'évaluer au mieux l'évolution de l'offre de places d'apprentissage, de prendre à temps des mesures adéquates et de soutenir les jeunes de manière individualisée dans leur recherche d'une place d'apprentissage. Lorsque la situation en matière de places d'apprentissage est tendue, la Confédération peut proposer un appui financier supplémentaire.

Les principales mesures en matière de marketing des places d'apprentissage

- information professionnelle et conseil professionnel
- listes des places d'apprentissage
- mise en place de réseaux d'entreprises formatrices
- mise à disposition de solutions transitoires étatiques
- promoteurs de places d'apprentissage : vont directement auprès des entreprises et encouragent celles-ci à créer des places d'apprentissage
- placement et encadrement individuel (mentoring) des jeunes n'ayant pas trouvé de places d'apprentissage

ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Environ deux tiers des jeunes optent pour la formation professionnelle. La formation professionnelle initiale en entreprise est la forme de formation professionnelle la plus courante. En Suisse romande et au Tessin, la part des offres de formation en école à temps complet est traditionnellement plus grande qu'en Suisse alémanique.

Personnes ayant commencé une formation au degré secondaire II²

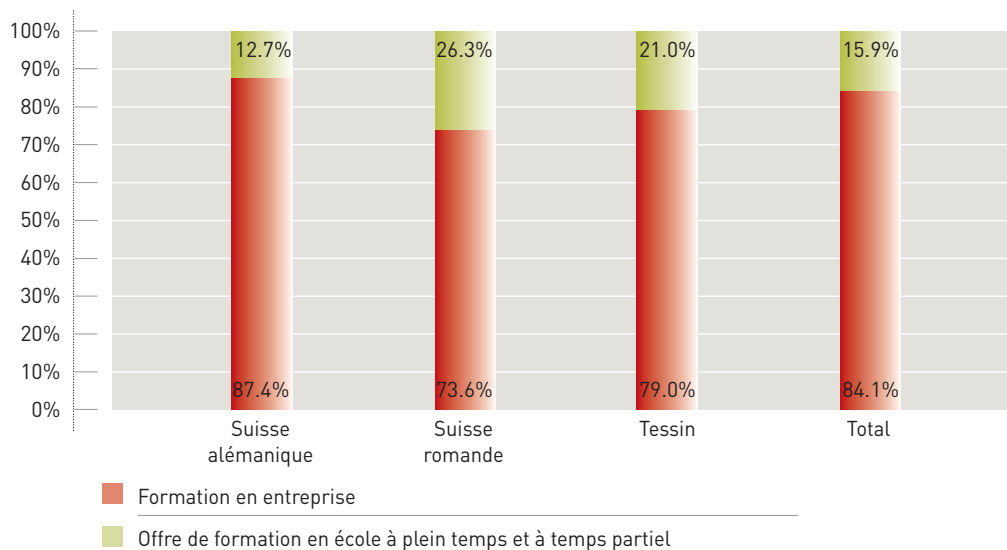


Formation professionnelle initiale	76'000	77'800	76'100	75'400	75'100	75'600	78'100	78'300	82'000	81'200
Dont:										
Formation en entreprise*	62'200	62'800	60'200	59'900	61'400	61'700	65'600	65'600	68'500	68'300
Offres de formation en école à temps complet**	13'800	15'000	15'900	15'500	13'800	13'900	12'600	12'800	13'500	12'900
Formation générale	23'700	23'600	24'100	25'400	27'200	28'000	28'700	28'500	28'000	27'900

* Sans les formations élémentaires

** Y compris les écoles de commerce et d'informatique

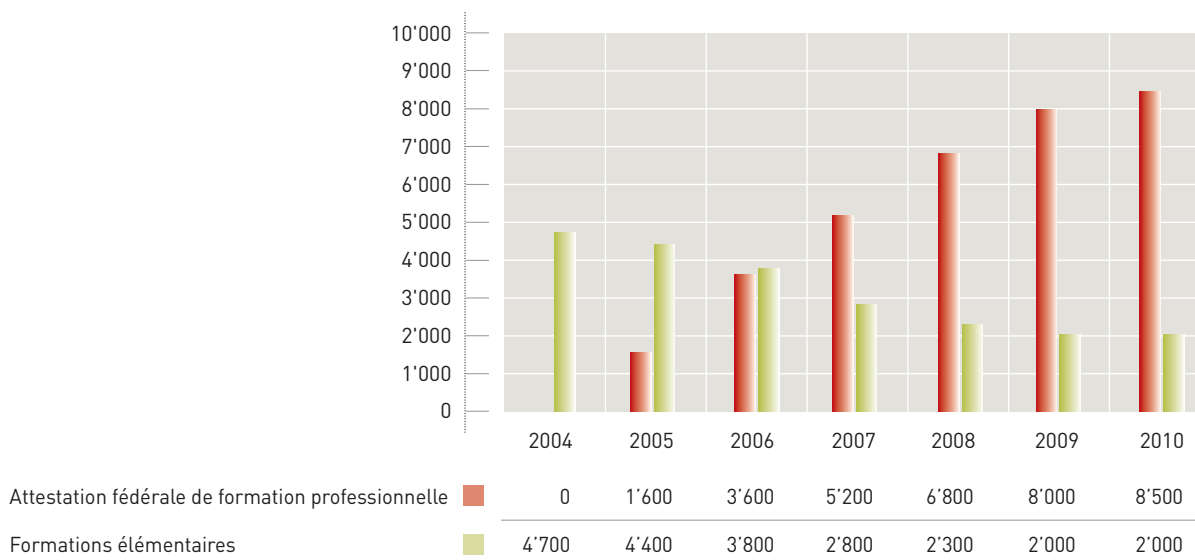
Formation professionnelle par région linguistique 2009³



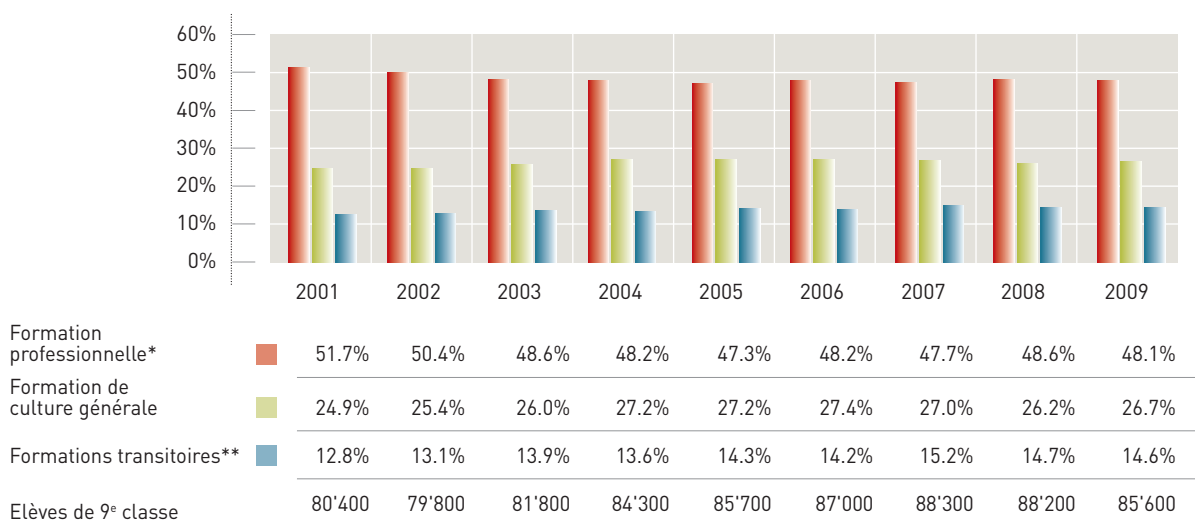
² Office fédéral de la statistique (2011a), (2011d)

³ Office fédéral de la statistique (2011b)

Nombre total de contrats d'apprentissage avec attestation fédérale de formation professionnelle et formations élémentaires⁴



Proportion des passages directs au degré secondaire II⁵



* Y compris les formations élémentaires

** Les formations transitoires englobent la 10^e année scolaire, le préapprentissage et les écoles préparatoires

Large spectre de solutions transitoires

Dans le prolongement de la scolarité obligatoire, la majorité des élèves entament directement une formation professionnelle initiale ou fréquentent une école de culture générale. Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution peuvent choisir une

offre transitoire, telle qu'un préapprentissage, une 10^e année scolaire ou une école préparatoire. Une autre partie des jeunes optent pour un semestre de motivation ou un séjour linguistique.

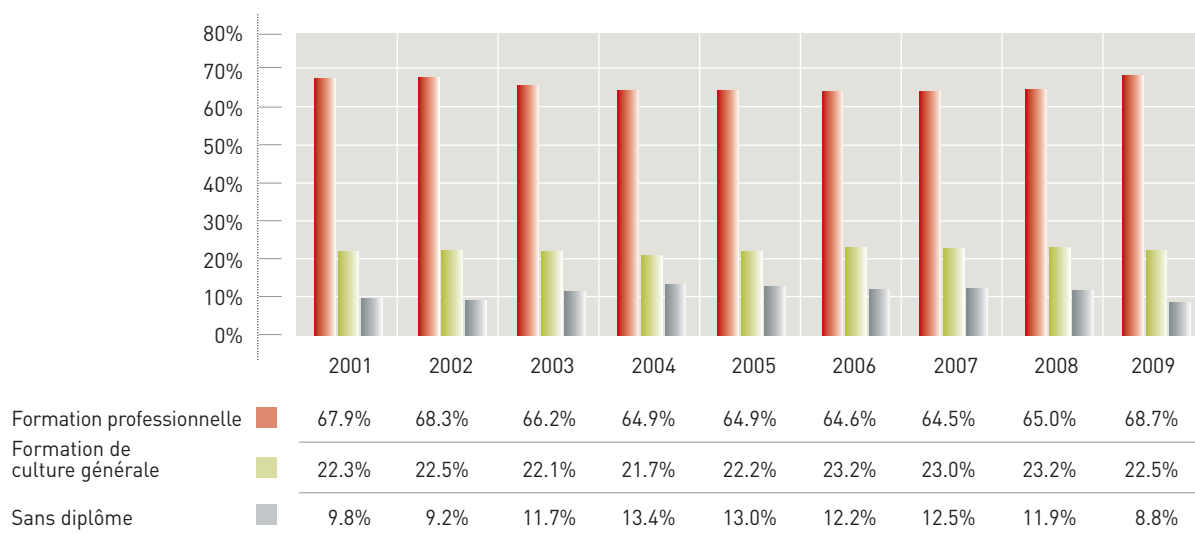
⁴ Office fédéral de la statistique (2011h)

⁵ Office fédéral de la statistique (2011f), (2011g)

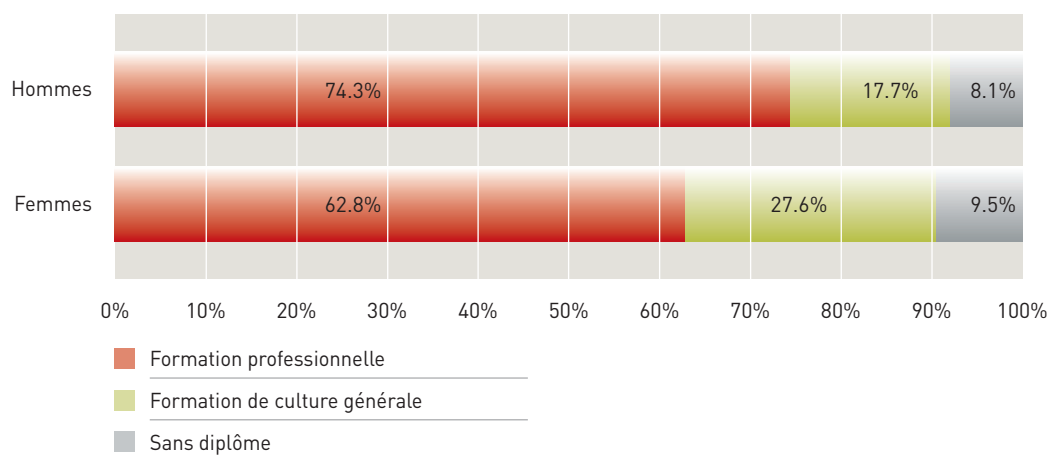
DEGRÉ SECONDAIRE II: UN TAUX DE RÉUSSITE DE 90 %

Un diplôme de la formation professionnelle offre de meilleurs débouchés sur le marché du travail et constitue une bonne base pour l'apprentissage tout au long de la vie. En Suisse, à l'heure actuelle, 90 % des jeunes sont détenteurs d'un diplôme du degré secondaire II. Le but est de faire passer ce taux à 95 % au cours des prochaines années.

Quote-part de diplômés au degré secondaire II⁶



Degré secondaire II: formations achevées en 2009⁷



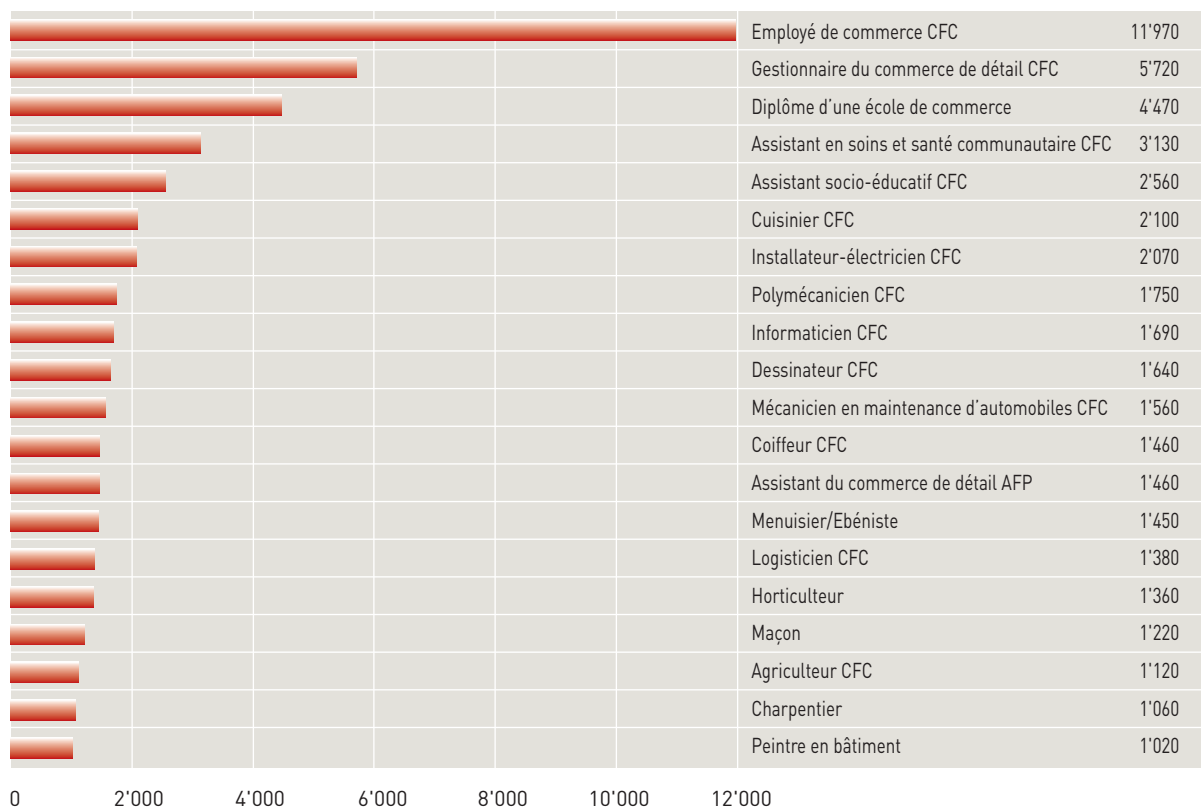
⁶ Office fédéral de la statistique (2009b), (2011c)

⁷ Office fédéral de la statistique (2009b), (2011c)

LES 20 FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES LES PLUS SOUVENT CHOISIES

En Suisse, quelque 230 formations professionnelles initiales sont proposées. Les 20 formations professionnelles initiales les plus souvent choisies en 2010 représentent 60 % des nouveaux contrats d'apprentissage conclus.

Nombre d'admissions en 2010⁸

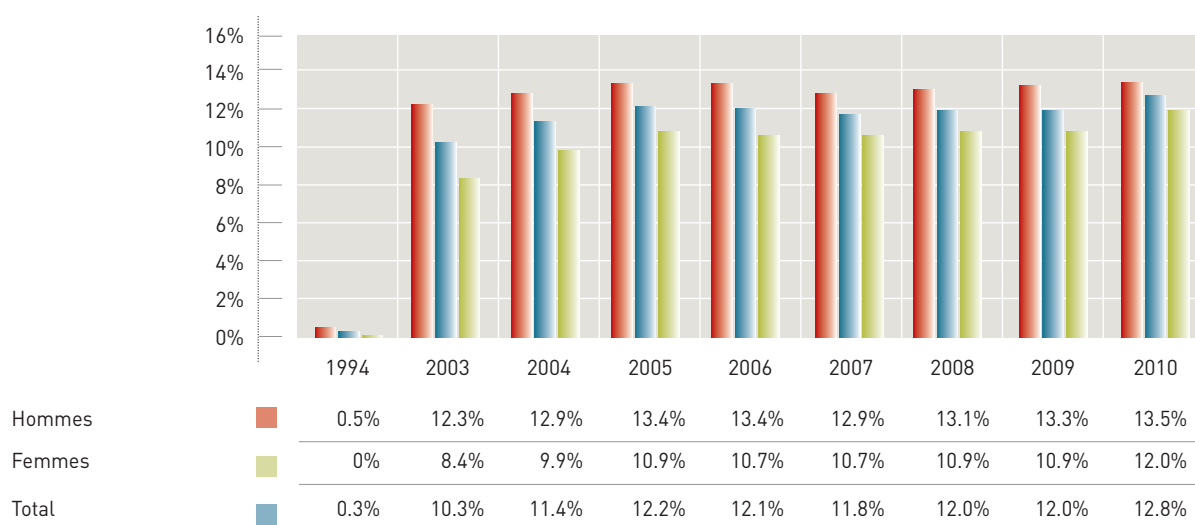


⁸ Office fédéral de la statistique (2011h)

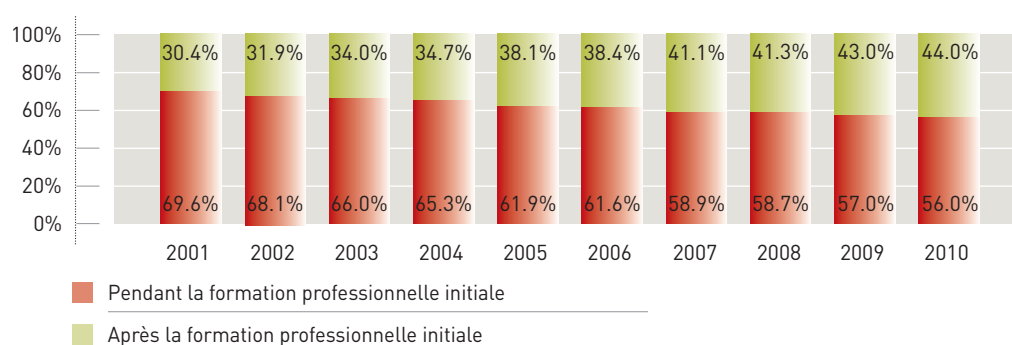
MATURITÉ PROFESSIONNELLE: UNE HISTOIRE À SUCCÈS

La maturité professionnelle a été introduite en 1994. Elle s'est établie en tant qu'offre destinée aux jeunes performants. Complétant un certificat fédéral de capacité, elle permet l'accès direct aux hautes écoles spécialisées. Les étudiants ayant subi un examen complémentaire peuvent aussi entrer à l'université ou dans une école polytechnique fédérale (EPF).

Quote-part maturité professionnelle⁹



Certificats de maturité professionnelle en fonction du type de formation¹⁰



Passage maturité professionnelle – hautes écoles spécialisées¹¹

Passage immédiat	24.8%	20.6%	19.9%	18.9%	19.3%	19.5%	21.2%	21.7%
Passage après une année	13.5%	16.3%	15.7%	17.1%	19.3%	20.4%	19.6%	
Passage après 2 ans ou plus	16.9%	17.0%	15.9%	14.7%	15.2%			
Total des passages MP – HES	55.2%	53.9%	51.5%	50.6%	53.9%			
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010

⁹ Office fédéral de la statistique (2011e)

¹⁰ Office fédéral de la statistique (2011h)

¹¹ Office fédéral de la statistique (2011i)

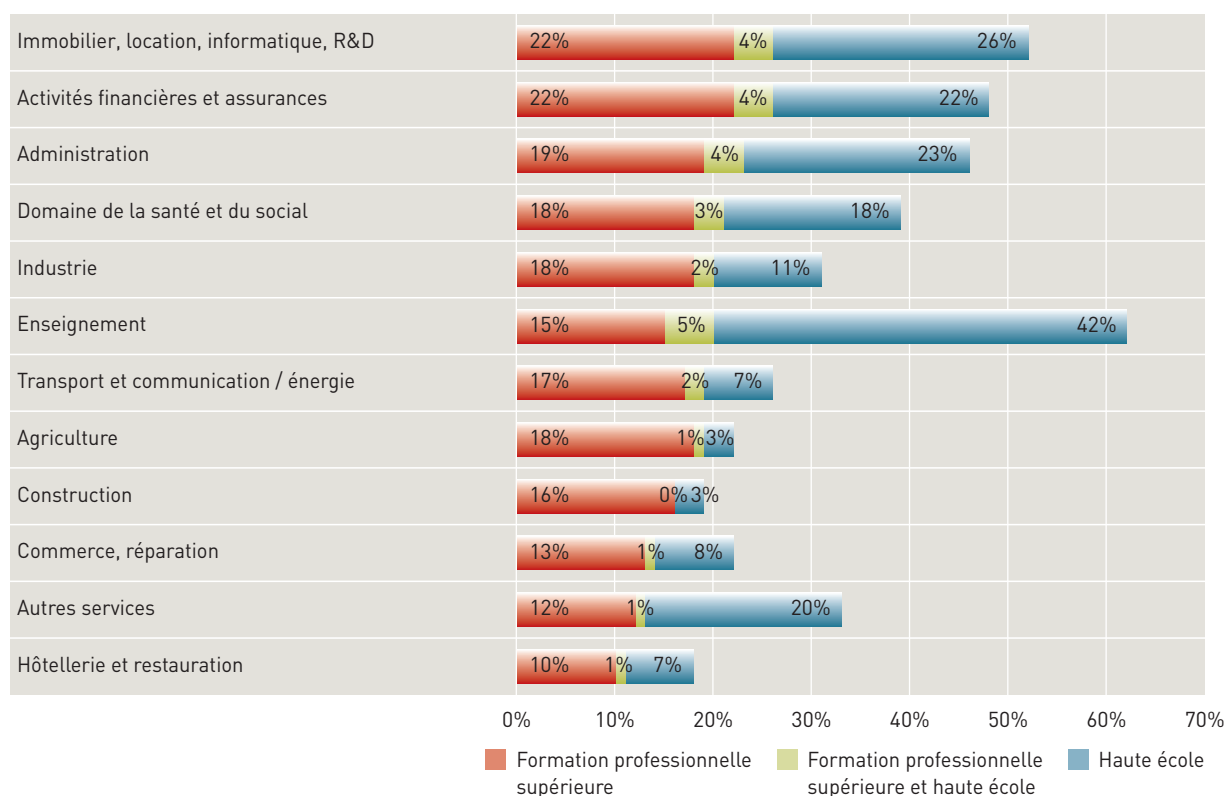
DES QUALIFICATIONS SUPÉRIEURES PAR LE BIAIS D'UNE FORMATION PROFESSIONNELLE PRATIQUE

Avec les universités, les hautes écoles spécialisées et les écoles polytechniques fédérales, la formation professionnelle supérieure constitue le degré tertiaire du système éducatif suisse. Elle présente un lien important avec le marché du travail et offre ainsi à ses diplômés de bonnes perspectives sur le marché du travail. L'économie suisse emploie autant de diplômés de la formation professionnelle supérieure que de diplômés des hautes écoles.

Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure¹²

Diplôme d'école supérieure	3'700	4'100	4'100	4'100	4'200	4'200	7'200	7'300
Diplôme fédéral (examen professionnel supérieur)	3'000	3'200	2'600	2'900	2'600	2'800	2'700	3'200
Brevet fédéral (examen professionnel)	11'200	11'400	12'300	13'200	11'700	12'500	12'200	13'100
Dipl. des autres formations prof. supérieures	8'100	10'700	10'600	9'400	8'800	8'100	5'400	4'600
Total	26'000	29'400	29'500	29'700	27'200	27'600	27'500	28'300
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010

Formations achevées au degré tertiaire selon la section économique¹³



¹² Office fédéral de la statistique (2011c)

¹³ Office fédéral de la statistique (2009a)

FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail participent au financement de la formation professionnelle. La formation professionnelle supérieure et la formation continue à des fins professionnelles relevant principalement de la responsabilité des individus et des entreprises, il leur revient pour l'essentiel de les assumer financièrement.

Pouvoirs publics

Les cantons, qui sont compétents pour la mise en œuvre de la formation professionnelle, assument plus des trois quarts des dépenses publiques dans ce domaine. La Confédération augmente sa part du financement de la formation professionnelle jusqu'au quart des coûts assumés par les pouvoirs publics. 10 % de la contribution fédérale sont réservés à la promotion de projets de développement et de prestations particulières d'intérêt public.

Les dépenses en faveur de la formation professionnelle correspondent à environ 12 % de toutes les dépenses publiques en faveur de l'éducation en Suisse. Elles s'élevaient à environ 3,4 milliards de francs en 2010.

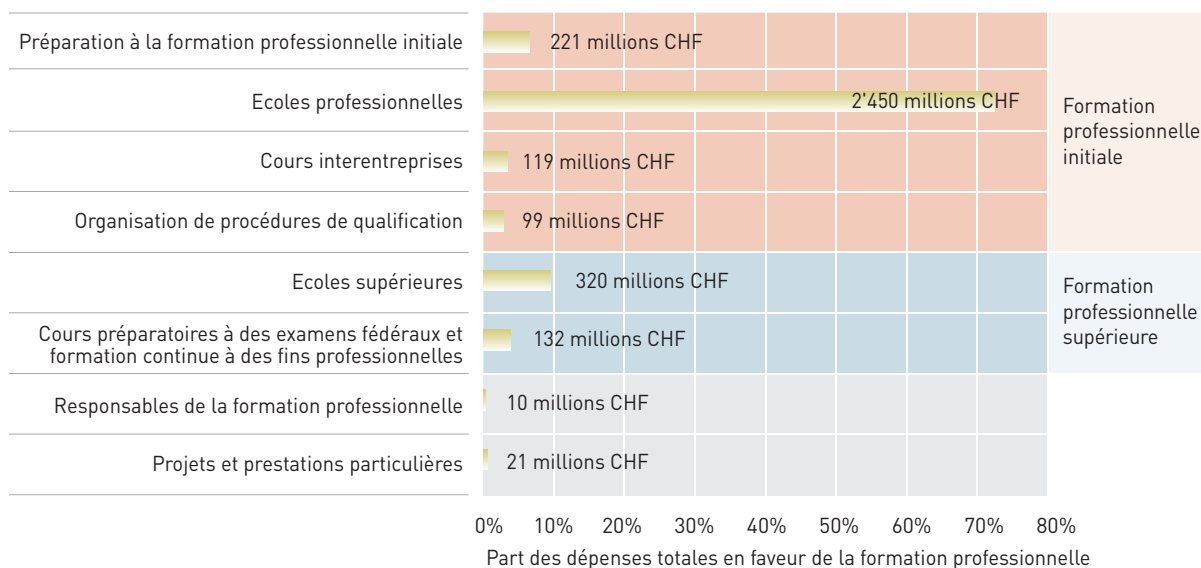
Organisations du monde du travail

Avec leurs offres de formation, les associations professionnelles et les organisations de branches contribuent aussi au financement de la formation professionnelle: elles effectuent des travaux de base, gèrent leurs propres institutions de formation et font de la publicité pour leurs domaines professionnels respectifs. La formation professionnelle est globalement rentable pour les entreprises formatrices. Selon une étude datant de 2004, les coûts bruts de formation se montent à 4,7 milliards de francs, contre 5,2 milliards de francs d'activités productives de la part des personnes en formation.

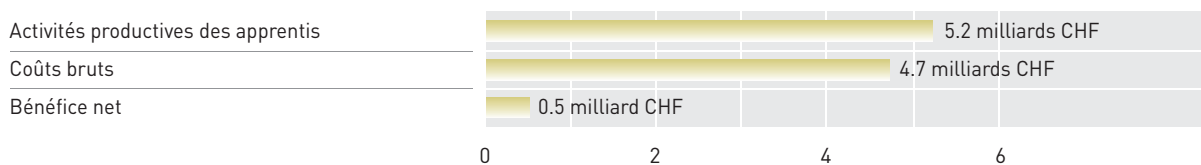
Fonds en faveur de la formation professionnelle propres à chaque branche

Conformément à la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle, ces fonds doivent être mis en place par branche et être alimentés également par les entreprises qui ne participent pas aux coûts de la formation professionnelle supportés par une association professionnelle. Il s'agit en l'occurrence de mettre les entreprises non membres d'une association professionnelle face à leurs responsabilités. Sur demande, la Confédération peut déclarer la participation à un fonds obligatoire pour toutes les entreprises de la branche.

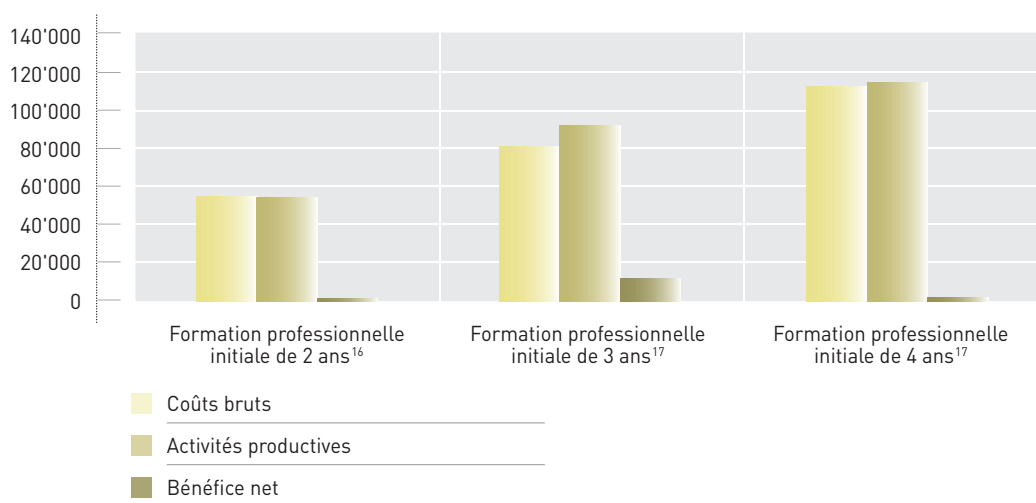
Coûts des pouvoirs publics en faveur de la formation professionnelle en 2009¹⁴



Coût/bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses, enquête 2004¹⁵



Coût/bénéfice selon la durée d'apprentissage, en CHF



¹⁴ Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (2011)

¹⁵ Mühlemann et al. (2007)

¹⁶ Führer und Schweri (2010)

¹⁷ Mühlemann et al. (2007)



LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Le système suisse de formation professionnelle et son lien étroit avec le monde du travail sont considérés comme un exemple de réussite. La Confédération agit à différents niveaux afin que les atouts de la formation professionnelle duale soient davantage visibles sur le plan international. Les objectifs visés sont une meilleure reconnaissance des diplômes et une plus grande mobilité de la main-d'œuvre.

Processus de Copenhague

Ce processus vise notamment à encourager la perméabilité, la transparence et la mobilité dans le domaine de la formation. Représentée par l'OFFT, la Suisse élabore, dans le cadre du processus de Copenhague, un cadre national des certifications et des suppléments aux diplômes pour les diplômés de la formation professionnelle. L'objectif visé est de renforcer le positionnement de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure au niveau tant national qu'international.

www.bbt.admin.ch/copenhague

Programme-cadre européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (LLP)

Depuis 2011, la Suisse participe pleinement au programme-cadre de l'Union européenne. Dans le domaine de la formation professionnelle, le projet partiel Leonardo da Vinci propose notamment mobilité (p. ex. stages professionnels), projets multilatéraux (développement continu des systèmes de formation professionnelle) et partenariats (utilisation de synergies).

www.ch-go.ch

Etudes de l'OCDE sur la formation professionnelle

La Suisse a participé en 2009 à deux études comparatives de pays de l'OCDE sur les thèmes de la formation professionnelle initiale et des innovations dans la formation professionnelle (*Learning for jobs ; Systemic innovation in VET*) et a obtenu de bons résultats. Depuis 2011, elle participe en tant que pays pilote à l'étude comparative de pays de l'OCDE sur le thème de la formation professionnelle supérieure (*Skills beyond school*).

www.bbt.admin.ch/ocde

Recherche sur la formation professionnelle

L'OFFT participe activement à la mise en réseau de la recherche sur la formation professionnelle et soutient la publication du journal international *Empirical Research in Vocational Education and Training* (ERVET).

www.bbt.admin.ch/fprecherche

Exportation de formations

Conformément à la Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation, adoptée par le Conseil fédéral en 2010, le système suisse de formation doit être mieux positionné au niveau international en tant que bien d'exportation. Une première coopération dans ce contexte est illustrée par la coopération en matière de formation professionnelle entre la Suisse et l'Inde, par le biais de laquelle des éléments du système de formation professionnelle duale sont mis en place en Inde.

www.bbt.admin.ch/cooperation-education

Concours mondiaux des métiers et championnats suisses des métiers

De nombreuses associations professionnelles désignent chaque année leurs champions et championnes parmi les meilleurs professionnels. Les championnats suisses constituent en outre une étape de qualification pour les concours mondiaux et européens. L'édition 2012 des concours professionnels européens (*EuroSkills Competitions*) se déroulera en octobre 2012 à Spa-Francorchamps (Belgique) et le prochain Mondial des métiers (*WorldSkills Competitions*) se tiendra en juin 2013 à Leipzig (Allemagne).

www.swiss-skills.ch

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Liste des professions

Toutes les professions reconnues à l'échelle fédérale : bases légales et adresses.

www.bbt.admin.ch/ldp

Documentation OFFT

Recueil de publications de l'OFFT relatives à la formation professionnelle.

www.bbt.admin.ch/doc-fp

Portail pour la formation professionnelle

Informations sur le système suisse de formation professionnelle et sur les instruments de travail dans le domaine de la formation professionnelle initiale.

www.formationprof.ch

Formationprofessionnelleplus.ch

Informations sur les nombreuses perspectives offertes par la formation professionnelle et présentation des offres.

www.formationprofessionnelleplus.ch

Baromètre des places d'apprentissage

Enquête représentative auprès des jeunes et des entreprises concernant la situation sur le marché des places d'apprentissage. Est menée deux fois par an (en avril et en août) depuis 1997.

www.bbt.admin.ch/barometre

Formation pour les responsables de la formation professionnelle

Informations relatives à la reconnaissance de filières de formation et à l'équivalence des qualifications des responsables de la formation professionnelle.

www.bbt.admin.ch/responsable-fp

Validation des acquis de l'expérience

La prise en compte des compétences acquises de manière non formelle permet aux adultes d'accéder à des diplômes fédéraux sans devoir suivre une filière de formation classique.

www.validacquis.ch



Vignette pour les entreprises formatrices

En guise de reconnaissance, les entreprises formatrices se voient remettre une vignette par les offices cantonaux de la formation professionnelle. Cette vignette peut être utilisée à des fins de marketing.

www.vignette.formationprof.ch

Leading houses

Les leading houses défendent un programme d'encouragement de l'OFFT en vue du développement durable de la recherche sur la formation professionnelle en Suisse.

www.bbt.admin.ch/fprecherche

Coût/bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses

Etude réalisée par le Centre de recherche sur l'économie de l'éducation (FfB, Forschungsstelle für Bildungsökonomie de l'Université de Berne) sur les aspects économiques de la formation professionnelle pour les entreprises.

www.ffb.unibe.ch

Portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle

www.orientation.ch

Serveur suisse de l'éducation

www.educa.ch

Serveur suisse de documents pour l'éducation et la formation

www.edudoc.ch

Newsletter électronique sur la formation professionnelle

www.panorama.ch

Lexique de la formation professionnelle

www.lex.formationprof.ch

Office fédéral de la statistique (OFS)

www.education-stat.admin.ch

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

www.iffp-suisse.ch

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

www.cdip.ch

BIBLIOGRAPHIE

- Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (2011), Calcul complet de coûts de la formation professionnelle cantonale en 2010.
-
- Office fédéral de la statistique (2011a), Réglementation de la formation - Mode d'enseignement, Tableau ind40202d_d1_v7.
-
- Office fédéral de la statistique (2011b), Réglementation de la formation - Mode d'enseignement, Tableau ind40202d_d6_v7.
-
- Office fédéral de la statistique (2011c), Titres délivrés, Tableau 15.02.02.01.01.
-
- Office fédéral de la statistique (2011d), Perspectives de la formation, Scénarios 2011-2020 pour le degré secondaire II.
-
- Office fédéral de la statistique (2011e), Contexte - Taux de maturités professionnelles, tableau ind60106f_d9_v11.
-
- Office fédéral de la statistique (2011f), Transition immédiate vers le degré secondaire II selon la filière, évolution 1990-2009 et prévisions 2010-2020, tableau 51324_9f_v4.
-
- Office fédéral de la statistique (2011g), Elèves et étudiants 2009/10.
-
- Office fédéral de la statistique (2011h), Statistique de la formation professionnelle initiale en 2010.
-
- Office fédéral de la statistique (2011i), Taux de passage maturité professionnelle – hautes écoles spécialisées, cohortes de maturité 2000 – 2010, Tableau ind60108d_d1_v10.
-
- Office fédéral de la statistique (2009a), Les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure sur le marché du travail.
-
- Office fédéral de la statistique (2009b), Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).
-
- Fuhrer M. et Schweri J. (2010), Coûts et bénéfices des formations professionnelles initiales de deux ans pour les entreprises suisses, Rapport final, EHB Zollikofen.
-
- Mühlemann, S., Wolter S.C., Fuhrer M. et Wüest A. (2007), Lehrlingsausbildung ökonomisch betrachtet. Ergebnisse der zweiten Kosten-Nutzen-Studie, Beiträge zur Bildungsökonomie, Vol. 3, Rüegger: Zürich.
-

IMPRESSUM

- Editeur: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ©2012
- Rédaction: Secteur Questions de fond et politique
- Photographies: Susi Lindig, Zurich / bildhoch2 GmbH, Liebistorf / Iris Krebs, Berne
- Graphisme: Visualize AG, Burgdorf
- Imprimerie: Druckerei Glauser AG, Fraubrunnen
- Langues: fr. / all. / it. / angl. / es.

**Commande**

www.formationprofessionnelleplus.ch

Contact

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Effingerstrasse 27, 3003 Berne,
Téléphone +41 (0)31 322 21 29, berufsbildung@bbt.admin.ch, www.offt.admin.ch